N° 161 — CXXIXme Année | Un numéro : 5 centimes | Mercredi 11 Juillet 1894

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

IMPRIMERIE

H. WOLFRATH & Cie

éditeurs de la *Feuille d'Avis*

Lettres de mariage

MENUS

FAIRE-PART DE NAISSANCE

CARTES D'ADRESSE

Enveloppes

Travail soigné. Prix modérés

TÉLÉPHONE

Bulletin météorologique — JUILLET

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
10	17.4	14.5	21.6	712.9	30.8	var.	faibl.	couv

Quelques gouttes de pluie pendant la nuit. Pluie intermittente à partir de 1 heure. Orage au N.-O. à 9 h. du soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,6

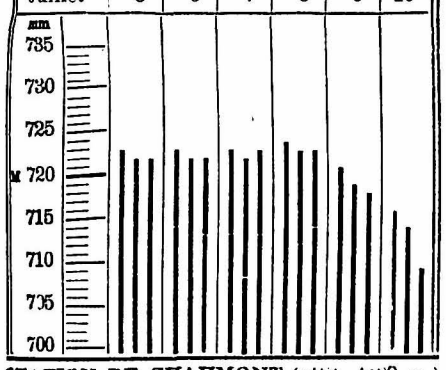

STATION DE CHAUMONT (altit 1128 m.)

8	14.6	13.5	20.4	670.6		NO	moy.	nuag
9	16.1	13.0	23.4	667.5		»	faibl	»

Du 9. Rosée abondante. Le ciel se couvre dans l'après-midi. Alpes visibles à travers la brume.

7 heures du matin.

	Altitude.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
9 juillet	1128	13.2	668.6	N.	Clair.
10 »	1128	14.2	663.9	O.	Couv.

NIVEAU DU LAC :

Du 10 juillet (7 h. du m.) : 429 m. 670
Du 11 » 429 m. 690

Température du lac (7 h. du matin) : 19°.

Extrait de la Feuille officielle

— Faillite de Cécile Matthey née Haldimann, fabricant d'horlogerie, au Locle, chef de la raison de commerce « Cécile Matthey, successeur de Paul-Henri Matthey, au Locle ». Date de l'ouverture de la faillite : 4 juillet 1894. Première assemblée des créanciers : le mardi 17 juillet 1894, à 10 heures du matin, à l'hôtel-de-ville du Locle. Délai pour les productions : 7 août 1894.

— Par jugement en date du 5 juillet 1894, le tribunal civil du district de Neuchâtel a prononcé la séparation de biens entre dame Virginie Rosselet née Robert, sans profession, et son mari, le citoyen Henri-Laurent-Emile Rosselet, mécanicien, les deux domiciliés à Mathod, près d'Yverdon.

PUBLICATIONS COMMUNALES

La Commune d'Auvernier

met en soumission la construction d'un fourneau dans la salle de la 1re classe primaire. Les soumissions devront être envoyées, d'ici au 15 juillet, chez le soussigné.

Auvernier, le 7 juillet 1894.

E. BACHELIN,
Directeur des Travaux.

La Commune d'Auvernier

met en soumission la réfection des toits de ses immeubles. Les soumissions devront être envoyées chez le soussigné, d'ici au 20 juillet.

Auvernier, le 7 juillet 1894.

E. BACHELIN,
Directeur des Travaux.

CONCOURS

Sous réserve de ratification du Conseil général, la Commune de Saint-Aubin-Sauges met au concours des travaux de réparations dans l'ancienne maison d'école de Saint-Aubin. Les plans et le cahier des charges sont déposés au secrétariat communal à Saint-Aubin, où les soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 20 juillet prochain.

Conseil Communal.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Office des Poursuites de Neuchâtel

On vendra par voie d'enchères publiques, **samedi 14 juillet 1894, à deux heures après midi, rue du Seyon n° 22, 2me étage :** 1 lit complet, des tables rondes et carrées, table de nuit, commodes, régulateur, glaces, 1 secrétaire bois dur, des chaises, des tableaux, plusieurs lampes, une machine à coudre Pfaff et d'autres objets,

La vente aura lieu contre argent comptant et conformément aux dispositions de la loi sur la poursuite.

Neuchâtel, le 10 juillet 1894.

Office des Poursuites.

Office des Poursuites de Neuchâtel

On vendra par voie d'enchères publiques, **samedi 14 juillet, à 9 heures du matin, à la Cour de la Balance :** des tables, lits, canapés, chaises, fauteuils, glaces, chaise longue, commode, secrétaire, régulateurs, armoires, livres divers, chapeaux feutre noir et couleur, pour dames, non garnis, une quantité de plumes, aigrettes et oiseaux pour chapeaux, et d'autres objets dont on supprime le détail.

La vente aura lieu contre argent comptant et conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur la poursuite.

Neuchâtel, le 10 juillet 1894.

Office des Poursuites.

VENTE DE BOIS

Le Département de l'Industrie et de l'Agriculture vendra, aux enchères publiques, le **samedi 14 juillet, dès les 9 1/2 heures du matin,** les bois suivants, situés dans la forêt cantonale de **Fretereules :**

76 stères de hêtre,
3 billes de pin,
1 bille de hêtre,
2 lots de branches.

Le rendez-vous est à **Fretereules.**

Neuchâtel, le 7 juillet 1894.

L'inspecteur des forêts du Ier arrondissement.

VENTE DE CRÉANCES

L'administration de la masse en faillite de Léon Perrin, à Neuchâtel, fera vendre, par voie d'enchères publiques, à l'**Hôtel-de-Ville de Neuchâtel,** Salle du Tribunal, 1er étage, le **jeudi 12 juillet 1894, à 9 heures du matin,** les créances suivantes :

1° Les droits à une obligation hypothécaire souscrite en faveur de Ulysse et Léon Perrin par feu Alfred Perrin, à Noiraigue, du capital de fr. 8,187.83, **dont fr. 3,241.04 appartenant à la masse de Léon Perrin, hypothèque en second rang, après fr. 10,000 sur un immeuble estimé fr. 20,000.**

2° Créances chirographaires admises au passif du bénéfice d'inventaire de feu Alfred Perrin, savoir :

a) **Créance de fr. 947.39,** valeur 31 décembre 1893 ;
b) **Créance de fr. 1,297.40,** valeur 31 décembre 1893 ;
c) **Créance de fr. 222.30,** valeur 31 décembre 1893 ;
d) Enfin créance du capital approximatif de **fr. 3,365.80.**

L'administrateur de la masse de Léon Perrin :
DUVANEL, AVOCAT.

Office des Poursuites de Neuchâtel

On vendra par voie d'enchères publiques, **mardi 17 juillet, à 9 heures du matin, Gibraltar n° 2,** les outils suivants :

1 soufflet de forge, 1 enclume, 1 foyer de forge, 2 gros étaux, 1 étau à coulisses, 1 établi sapin, 1 meule, 13 pinces à feu, 14 tranches, 1 masse et 2 marteaux, 2 clefs anglaises, 2 filières, etc, etc.

La vente aura lieu contre argent comptant et conformément aux dispositions de la loi sur la poursuite.

Neuchâtel, le 10 juillet 1894.

Office des Poursuites.

ANNONCES DE VENTE

ANTIQUITÉS A vendre une **pendule,** ancien système, indiquant le quantième, et **plusieurs tableaux** antiques. S'adresser au bureau de la Feuille. 552

OCCASION

A vendre un **beau potager français,** presque neuf. S'adr. rue Basse 17, à Colombier.

ATTINGER FRÈRES, éditeurs
Neuchâtel

Vient de paraître :

L'ARMÉE DE L'EST
20 décembre 1870-1er février 1871
PAR LE
COLONEL SECRETAN
Commandant de la IVe brigade d'infanterie de l'armée suisse.
1 vol. in-8° de 550 pages, avec 3 cartes et un fac-simile, 8 fr. 50.

Bon dessert économique recommandé aux ménagères.
BISCOTINS MATTHEY
Rue des Moulins 19.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie. *Fondée en 1833.*

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

Magasins du MONT-BLANC

DRAPEAUX
en toile, de tous les cantons

PAVILLONS
pour hôtels, jardins, etc., à hisser sur mâts,
aux couleurs fédérales, cantonales, de Vaud, Berne, Fribourg, etc., de toutes grandeurs, en étamine de marine très solide, et avantageux comme prix.
J. KUCHLÉ-BOUVIER.

CHAPELLERIE
SCHMID - LINIGER
12, Rue de l'Hôpital, 12

Vu la saison avancée, je **LIQUIDERAI tous les CHAPEAUX** de paille, encore **un beau choix,** pour messieurs et jeunes gens,

à très bas prix.

L'assortiment de chapeaux **de soie et de feutre** est au **GRAND COMPLET,** depuis l'article ordinaire **au plus fin,** à des prix excessivement **BON MARCHÉ.**

Il vient d'arriver du Concentré **MAGGI** en flacons depuis 90 cts., et de l'**Extrait de viande** en rations de 15 et de 10 cts., ainsi que des **Potages à la minute,** chez **Veuve ÉLISE REYMORD,** épicerie, Faub. de l'Ecluse. — Les flacons Maggi sont remplis de nouveau à très bon marché.

VOIR LES ÉTALAGES

Choix ravissant de cretonne meuble, largeur 80 cm., teint absolument garanti, depuis 45, 50, 65 & 75 c. le mètre.
Crêpé meuble **fantaisie,** double face, largeur 130 cm.
Une affaire coutil matelas, bonne qualité, largeur 150 cm., à fr. 1.45 le mètre.
Limoge article suisse, couleur garantie, largeur 150 cm., à 95 centimes le mètre.

Pour Costumes de bains, jolie levantine flanelle
Choix comme nulle part d'impression d'Alsace seulement

Guipure blanche pour petits rideaux, depuis 25, 35, 45, 65 & 75 c. le mètre.
Etamine fantaisie, crème et couleur, pour rideaux et vitrages.
Guipure pour grands rideaux, depuis 1 fr. le mètre.
Draperies **guipure blanche,** festonnées, depuis fr. **1.25** pièce.

DIMINUTION TRÈS SENSIBLE
de prix sur les **tissus pour robes d'été et confections pour dames**
Reçu un nouveau choix de Tailles-Blouses
TAILLES-BLOUSES DEUIL | TAILLES-BLOUSES FANTAISIE

TAPIS DE LIT | **DESCENTES DE LIT** | **TAPIS DE TABLE**
CRIN & LAINE — PLUME & DUVET

MAISON FÉLIX ULLMANN FILS & Cie
18, rue du Seyon — NEUCHATEL — Grand'rue, 9
Maison fondée en 1850

MAGASIN W. AFFEMANN
11, Place du Marché, 11

CHEMISES DE TOURISTES
véritable système Jæger, les plus confortables pour courses
ÉQUIPEMENTS POUR CONFISEURS & CUISINIERS
BLOUSES SPÉCIALES POUR BUREAUX

En outre, les articles suivants seront vendus avec
UN FORT ESCOMPTE :

COSTUMES POUR JEUNES GENS & ENFANTS
laine et coton
CHEMISES TOURISTES
laine et coton
CRAVATES ●● CRAVATES

LE PLUS GRAND CHOIX DE
COSTUMES DE BAINS
en flanelle, se trouve au magasin
ALFRED DOLLEYRES
à 3, 4, 5 et 6 Francs.
Linges de bains, Bonnets de bains et Souliers de bains.

PROMOTIONS
OMBRELLES & PARAPLUIES
A cette occasion et pour fin de saison
FORT RABAIS
sur tous les articles
Articles pour enfants
depuis 60 cts.
RÉPARATIONS — RECOUVRAGES
MAGASIN GUYE-ROSSELET
GRAND'RUE
Toujours bien assorti en articles de voyage.

BALLONS
(Mongolfières à air chaud)
Reçu un nouvel assortiment

Ces ballons, fabriqués **très soigneusement, se gonflent d'une façon fort simple.** — Bel effet dans les fêtes champêtres, de famille, illuminations, etc., etc.
Flammes de bengale changeantes pour le lancement des mongolfières de nuit.
Les ballons sont vendus en différentes grandeurs, **depuis 100 à 450 cm.** de h. et en sujets suivants : **clowns, paons, paysans, ours, cigognes, éléphants, etc.**
LANTERNES VÉNITIENNES
BALLONS CHINOIS — BOUGIES
Ch. PETITPIERRE-FAVRE
SEYON 7

A partir d'aujourd'hui, et seulement pour quelques jours, je vendrai

RUE DU SEYON ET RUE DES MOULINS

ANCIEN MAGASIN GRANDJEAN

toutes les marchandises provenant de la

LIQUIDATION ROBERT, DU LOCLE

consistant en **vannerie fine et ordinaire, objets de bois, tapisseries et broderies, laines, cotons, gants, mercerie, etc., etc.,**

à 50 % AU-DESSOUS DU PRIX D'INVENTAIRE

Je tiens à prévenir particulièrement les maîtresses de pension pour des articles spéciaux les concernant.

GEISSLER-GAUTSCHI

PILULES DE L'ABBÉ KNEIPP

complément indispensable de la **cure d'eau de l'abbé Kneipp**, pour tous ceux qui souffrent de **mauvaise digestion, manque d'appétit, constipations, affections hémorrhoïdales, obstructions** dans les reins et les organes abdominaux. Même après un usage de longues années, leur action douce et dépurative est encore la même, bienfaisante. — Expédition pour les places n'ayant pas de dépôt, par nombre de pharmacies de la Suisse. (H. 2385 Q.)

La boîte de ferblanc, 1 Fr. 25.

En outre, tous les articles de l'abbé Kneipp. Seul dépôt général pour toute la **Suisse : Paul HARTMANN,** *pharmacie*, à **Steckborn.**

Se vendent à NEUCHATEL : **pharmacie BAULER.**

Demandez partout:

L'AMIDON SURFIN

Marque Poisson

En caisses de 25, 30, 50 & 60 Kilo en vrac & en paquets sans Tare

En paquets de 1/4, 1/2, 1/1, 2 et 5 Kilo.

Emballage soigné.

Cet amidon est le plus pur, le plus fin et le plus avantageux; il est d'un emploi très économique et ménage beaucoup le linge.

Il doit être employé à l'état cuit.

FABRIQUE UNIQUE: OSCAR NEHER & Cº, MELS, Suisse

(M. 6132 Z.)

Que ceux qui donnent à la peau des soins particuliers, qui s'efforcent d'acquérir un beau teint et qui veulent conserver un air jeune, achètent donc l'incomparable **Savon DŒRING, marque Le Hibou,** recommandé officiellement par les médecins, les savants et par plusieurs personnes compétentes, pour sa densité, sa pureté et la qualité des matières grasses qu'il contient. C'est le savon le plus hygiénique pour la toilette et préférable à tous pour tous ses avantages et son bon marché.

En vente partout à **60 centimes** *le morceau.*

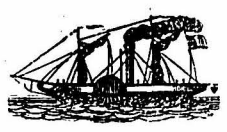

A VENDRE

Un bateau à vapeur superbe, presque neuf, construit en fer blanc d'acier étamé, **place pour 15 à 20 personnes,** ayant un **parcours de 3 à 4 mètres** par seconde, est à vendre à un prix favorable.

Pour d'autres informations, s'adresser à **M. G. Rohn, administrateur, à Bienne,** ou au **Solothurner Dampfbootklub, Soleure.** (Ma. 3061 Z.)

A l'imprimerie de cette Feuille.

FORMULAIRES

DE

BAUX A LOYER

Petit et grand format

BON PAPIER

Prix : 20 centimes.

Jolie Bicyclette, presque neuve, caoutchouc creux, à très bas prix. S'adresser rue du Seyon nº 6.

A VENDRE 3 à 400 **manches de pioches,** 150 **tuteurs** ainsi que **du bois pour tourneur.** On vendrait séparément ou le tout au gré de l'acheteur, à un prix raisonnable, chez Alexis Barbier, au Champ-du-Moulin.

SALLE DE VENTES

20, ÉCLUSE, 20

Achat et vente de meubles neufs et d'occasion et mobiliers complets.

Jules RIESER.

A VENDRE à Cornaux, la récolte sur pied en **seigle et froment** d'environ 3 1/2 poses. S'adresser rue de la Balance nº 2, Neuchâtel.

Magasin de chaussures

G. PETREMAND

15, rue des Moulins

NEUCHATEL

A l'occasion des promotions, reçu un grand choix de **bottines et souliers, noirs et en couleur, pour enfants, fillettes et garçonnets.**

Chaussure d'été en tous genres, pour dames et messieurs.

PRIX MODÉRÉS

3 % d'escompte au comptant.

AVIS

à MM. les architectes, entrepreneurs et propriétaires

E. RUSCONI, Neuchâtel

SPÉCIALITÉ DE BALUSTRES

en pierre jaune d'Hauterive, savonnière et autres; avec leurs bases et cimaises (tournage mécanique).

Prix réduits

Téléphone — Téléphone

GRANDE BRASSERIE

DE NEUCHATEL

Installations et machines nouvelles permettant de fournir en tous temps de la bière égale et de première qualité :

Bière brune, façon Munich.

Bière blonde, façon Pilsen, en fûts, bouteilles et demi bouteilles.

Bière pasteurisée, en bouteilles, se conservant partout.

Franco à domicile.

Conclusions du Laboratoire cantonal de chimie, ensuite de l'analyse complète des bières de la Grande Brasserie :

« La bière brune et la bière blonde sont les produits d'une fermentation normale et bien conduite, d'un moût très riche, préparé exclusivement de malt et de houblon. Elles doivent être déclarées des bières de première qualité, pouvant supporter avantageusement la concurrence des bières indigènes et étrangères ».

Neuchâtel, le 4 juin 1894.

Le chimiste cantonal,

(Signé) Dr O. BILLETER, prof.

La Grande Brasserie recommande également sa nouvelle **bière ferrugineuse,** d'un goût agréable et d'une digestion facile, recommandée surtout aux personnes faibles de sang.

L'ANTI-FEU

Le produit par excellence pour l'extinction complète et rapide des incendies.

L'ANTI-FEU

éteint instantanément les substances les plus inflammables, pétrole, poix, goudron, etc.

L'ANTI-FEU

se conserve indéfiniment, il ne renferme aucune substance corrosive et ne détériore ni les pompes ni les objets touchés.

L'ANTI-FEU

peut être projeté aussi bien avec un seau qu'avec une pompe.

Agence générale : 16, Place Longemalle, Genève.

Agence pour le canton de Neuchâtel : **M. Ch. Petitpierre-Favre,** dépôt des poudres, rue du Seyon 7.

JOUR des PROMOTIONS

GLACES

AU STAND DU MAIL

Confiserie G. LEHMANN

UNDINE! Costume de natation breveté, maintenant n'importe quelle personne à la surface de l'eau; impossibilité d'enfoncer. Spécial pour dames et enfants. Vente exclusive chez (H. 2456 Z.)

H. Brupbacher & fils, Zurich.

HUILE SOUVERAINE

pour faire disparaître les douleurs ou souffrances quelconques, ou autres maladies de quelle nature que ce soit, chroniques ou récentes. S'adr. à M. Musso, à Neuchâtel, tous les jours, sauf le mercredi, **rue du Seyon nº 12,** de 2 à 5 heures du soir; et le mercredi, à la Chaux-de-Fonds, rue du Collège nº 21. M. Musso reçoit gratuitement et fait essayer ses remèdes, et si après deux minutes d'application il n'y a pas de soulagement, il est inutile de les acheter.

MAGASIN de PARFUMERIE

et Coiffures pour dames

HÉDIGER

PLACE DU PORT

Ayant obtenu des conditions plus avantageuses qu'auparavant des meilleures maisons de parfumerie connues, je viens aviser ma clientèle et le public en général, qu'à partir d'aujourd'hui, je vendrai les eaux pour les soins de la tête, ainsi que les eaux et vinaigres de toilette à des *prix défiant toute concurrence.*

Grande BAIGNOIRE en bon état, à vendre, faute d'emploi. S'adresser à Mme Hugueninn-Dardel, à Peseux.

Brillantine-Quinine médicinale

chimiquement analysée et éprouvée par les médecins. Remède excellent contre la teigne, la chute des cheveux et les empêcher de grisonner, ainsi que contre les pellicules et les maux de tête nerveux.

Seul dépôt, chez **Remy-Kaser,** coiffeur, rue St-Honoré, à Neuchâtel.

APPARTEMENTS A LOUER

On offre à louer de suite un appartement de 3 chambres et cuisine avec eau sur l'évier, à proximité de la gare de Corcelles. S'adresser à M. William DuBois, à Cormondrèche.

540 A louer, aux abords de la ville et du lac, à deux ou trois personnes soigneuses, jolie petite maison de trois pièces, cuisine et dépendances. S'adresser au bureau du journal.

Séjour d'été

Alexis Barbier au Champ-du-Moulin, offre à louer un appartement très agréable, composé d'une chambre, cabinet et cuisine avec eau sur l'évier et dépendances.

Belle situation, à proximité de la gare; vue splendide sur le Creux-du-Van.

Si on le désire, chaud lait à discrétion.

A louer, de suite, rue du Château 8, 2me étage, un appartement de 4 chambres, cuisine, galetas et cave. S'adr. au bureau de Ch.-Ed. Bovet, Avenue de la Gare 21.

A louer, pour le 24 septembre, un logement de deux chambres, cuisine avec l'eau, dépendances et jardin, près de la gare, à des personnes tranquilles. S'adr. rue Pourtalès, nº 9, au 2me étage.

A louer, pour courant juillet, maison Fornachon, Escaliers du Château 6, un appartement très propre, comprenant 6 pièces et dépendances, jardin et terrasses. S'adr. au notaire Beaujon, à l'Hôtel-de-Ville.

Logement de 3 pièces, au-dessus de la ville, pour petit ménage soigneux. S'adr. au bureau du journal. 513

A louer, Faubourg de l'Hôpital nº 15, pour le 24 septembre, à un ménage sans enfants, un logement de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Etude Roulet, notaire, rue du Pommier 9, à Neuchâtel.

CHAMBRES A LOUER

Jolie mansarde à louer, à un jeune homme. Prix, 12 fr. par mois. Avenue du 1er Mars 10, au 1er.

Belle grande chambre, bien meublée, à 1 ou 2 lits, et pension si on le désire. Rue Pourtalès 3, au second.

472 Pour un jeune homme, belle chambre et pension. S'adresser au bureau du journal.

A louer deux chambres contigues, alcôve, indépendantes. Vue sur le Port. S'adresser faubourg du Lac 10, 3me étage, à droite. L'une des chambres est grande.

Chambre et pension. Vieux-Châtel nº 17.

---

3 **Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel**

EN FAMILLE

PAR

HECTOR MALOT

La mère avait porté une fourchette de riz à sa bouche, mais elle la tourna et retourna longuement sans pouvoir l'avaler.

— Ça ne passe pas très bien, dit-elle en réponse au regard de sa fille.

— Il faut te forcer: la seconde bouchée passera mieux, la troisième mieux encore.

Mais elle n'alla pas jusque-là, et après la seconde elle reposa sa fourchette sur son assiette :

— Le cœur me tourne, il vaut mieux ne pas persister.

— Oh! maman!

— Ne t'inquiète pas, ma chérie, ce n'est rien; on vit très bien sans manger quand on n'a pas d'efforts à faire; avec le repos l'appétit reviendra.

Elle défit son fichu et s'allongea sur son matelas, haletante, mais si faible qu'elle fût, elle ne perdit pas la pensée de sa fille, et en la voyant les yeux gonflés de larmes, elle s'efforça de la distraire :

— Ton riz est très bon, mange-le; puisque tu travailles tu dois te soutenir; il faut que tu sois forte pour me soigner; mange, ma chérie, mange.

— Oui, maman, je mange; tu vois, je mange.

A la vérité elle devait faire effort pour avaler, mais peu à peu, sous l'impression des douces paroles de sa mère, sa gorge se desserra, et elle se mit à manger réellement, alors l'écuelle de riz disparut vite, tandis que sa mère la regardait avec un tendre et triste sourire :

— Tu vois qu'il faut se forcer.

— Si j'osais, maman!

— Tu peux oser.

— Je te répondrais que ce que tu me dis, c'était cela même que je te disais.

— Moi, je suis malade.

— C'est pour cela que si tu voulais j'irais chercher un médecin; nous sommes à Paris, et à Paris il y a de bons médecins.

— Les bons médecins ne se dérangent pas sans qu'on les paie.

— Nous le paierions.

— Avec quoi?

— Avec notre argent; tu dois avoir sept francs dans ta robe et en plus un florin que nous pouvons changer ici; moi j'ai dix-sept sous. Regarde dans ta robe.

Cette robe noire, aussi misérable que la jupe de Perrine, mais moins poudreuse, car elle avait été battue, était posée sur le matelas et servait de couverture; sa poche explorée donna bien les sept francs annoncés et le florin d'Autriche.

— Combien cela fait-il en tout? demanda Perrine, je connais si mal l'argent français.

— Je ne le connais guère mieux que toi.

Elles firent le compte, et en estimant le florin à deux francs elles trouvèrent neuf francs quatre-vingt-cinq centimes.

— Tu vois que nous avons plus qu'il ne faut pour le médecin, continua Perrine.

— Il ne me guérirait pas par des paroles, il ordonnerait des médicaments, comment les payer?

— J'ai mon idée. Tu penses bien que quand je marche à côté de Palikare, je ne passe pas tout mon temps à lui parler, quoiqu'il aimerait cela; je réfléchis aussi à toi, à nous, surtout à toi, pauvre maman, depuis que tu es malade, à notre voyage, à notre arrivée à Maraucourt. Est-ce que tu crois que nous pouvons nous y montrer dans notre roulotte qui, si souvent, sur notre passage a fait rire? Cela nous vaudrait-il un bon accueil?

— Il est certain que même pour des parents qui n'auraient pas de fierté, cette entrée serait humiliante.

— Il vaut donc mieux qu'elle n'ait pas lieu; et puisque nous n'avons plus besoin de la roulotte nous pouvons la vendre. D'ailleurs à quoi nous sert-elle maintenant? Depuis que tu es malade, personne n'a voulu se laisser photographier par moi; et quand même je trouverais des gens assez braves pour se fier à moi, nous n'avons plus de produits. Ce n'est pas avec ce qui nous reste d'argent, que nous pouvons dépenser trois francs pour un paquet de développement, trois francs pour un virage d'or et d'acétate, deux francs pour une douzaine de glaces. Il faut la vendre.

— Et combien la vendrons-nous?

— Nous la vendrons toujours quelque chose: l'objectif est en bon état; et puis il y a le matelas...

— Tout, alors?

— Cela te fait de la peine?

— Il y a plus d'un an que nous vivons dans cette roulotte, ton père y est mort, cela fait que si misérable qu'elle soit la pensée de m'en séparer m'est douloureuse; de lui, c'est tout ce qui nous reste, et il n'est pas une seule de ces pauvres choses à laquelle son souvenir ne soit attaché.

Sa parole haletante s'arrêta tout à fait, et sur son visage décharné des larmes coulèrent sans qu'elle pût les retenir.

— Oh! maman, s'écria Perrine, pardonne-moi de t'avoir parlé de cela.

— Je n'ai rien à te pardonner, ma chérie; c'est le malheur de notre situation, que nous ne puissions ni toi, ni moi aborder certains sujets sans nous attrister réciproquement, comme c'est la fatalité de mon état que je n'aie aucune force pour résister, pour penser, pour vouloir, plus enfant que tu ne l'es toi-même. N'est-ce pas moi qui aurais dû te parler comme tu viens de le faire, prévoir ce que tu as prévu, que nous ne pouvions pas arriver à Maraucourt dans cette roulotte, ni nous montrer dans ces guenilles, cette jupe pour toi, cette robe pour moi. Mais en même temps qu'il fallait prévoir cela, il fallait aussi combiner des moyens pour trouver des ressources, et ma tête si faible ne m'offrait que des chimères, surtout l'attente du lendemain, comme si ce lendemain devait accomplir des miracles pour nous: je serais guérie, nous ferions une grosse recette; les illusions des désespérés qui ne vivent plus que de leurs rêves. C'était folie, la raison a parlé par ta bouche: je ne serai pas guérie demain, nous ne ferons pas une grosse, ni une petite recette, il faut donc vendre la voiture et ce qu'elle contient. Mais ce n'est pas tout encore;

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Belle grande chambre non meublée, à deux croisées. Faub. du Lac 3, au 1er.

A louer deux belles chambres, bien meublées, avec pension; belle situation, jardin. S'adr. Vieux-Châtel 6, au 1er.

Chambre meublée, pour un ou deux messieurs soigneux. Faubourg du Lac 4, au 1er.

542 A louer deux jolies chambres confortables, avec pension soignée. Belle situation. S'adresser au bureau.

Chambre meublée avec pension. Faubourg de l'Hôpital no 11, 2me étage.

LOCATIONS DIVERSES

ECURIES A LOUER

Les écuries et remises occupées actuellement par M. J. Sutter, Terreaux 13, sont à louer pour Noël prochain, soit comme telles, ou ponr autre industrie. S'adr. à MM. Philippin frères, charrons, dans la maison.

ON DEMANDE A LOUER

509 On demande à louer en ville, pour fin août ou commencement de septembre, un appartement de six chambres et dépendances, ou une petite maison, entre Neuchâtel et Serrières. Le bureau du journal indiquera.

Un jeune instituteur de Zurich cherche

LOGIS & PENSION

dans un village du canton de Neuchâtel, pour les mois d'août, septembre et octobre. Offres par écrit sous chiffre E. Z. 551 à l'expédition de ce journal.

LOGIS & PENSION

Jeune instituteur zuricois cherche logis et pension dans un petit village du canton de Neuchâtel, situé au bord du lac. Durée du séjour : août-octobre. Adresser les offres au bureau du journal sous chiffre H. 543 M.

479 **On demande à louer, pour Noël, à proximité de Neuchâtel, une maison ou appartement de cinq à six pièces avec jardin. S'adr. au bureau du journal.**

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille, très recommandable, connaissant les travaux du ménage, sachant coudre, cherche place dans une bonne maison. S'adresser rue St-Maurice 8, 3me étage.

Une jeune institutrice de l'Oberland cherche une place dans un magasin, ou dans une bonne maison, pour garder des enfants, avec occasion de se perfectionner dans la langue française, en échange de ses services. S'adr. à Mlle Pauline Pfund, au château de Beauregard sur Serrières.

Une domestique, sachant bien travailler, demande une place de cuisinière ou comme remplaçante. S'adresser chez Mme Guillet, rue Saint-Maurice.

549 Une fille, âgée de 23 ans, désire se placer, dès le 15 juillet, pour aider dans un petit ménage et un peu servir dans un café. Le bureau du journal indiquera.

Jeune Allemande de 17 ans, voulant se perfectionner dans le français, cherche place de volontaire, pour garder des enfants ou s'aider dans le ménage. Pour conditions, s'adresser à Mme Gauchat, prof., rue Pourtalès 9.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

La Famille, bureau général de placement, rue du Château 11, demande des bonnes filles sachant cuisiner, des bonnes cuisinières, des sommelières, une volontaire et un **bon domestique** de campagne.

554 On demande une **bonne cuisinière.** S'adr. au bureau de la Feuille.

Fête Cantonale de Chant

à NEUCHATEL, des 15 & 16 juillet

On demande, pour faire le service de table, des sommeliers et sommelières. S'adr. au Chalet du Jardin anglais.

On demande

un jeune garçon d'office, robuste et parlant allemand, au Café des Alpes, à Neuchâtel.

ORPHELINAT BOREL

à Dombresson

La Commission de surveillance de cet établissement met au concours, pour le 1er trimestre de l'année 1895 : 1o L'emploi de maître-valet et, pour les remplir de concert avec sa femme, les fonctions de chefs de famille de la ferme (16 garçons); 2o Un emploi de jardinier et, pour les remplir de concert avec sa femme, les fonctions de chefs de la VIIme famille à créer (16 enfants, garçons et filles).

Le maître-valet doit être un bon agriculteur, pratique, expérimenté, capable d'éduquer et d'initier aux divers travaux de la campagne les enfants confiés à ses soins et être à même de tenir à jour les éléments d'une comptabilité agricole; le jardinier doit avoir fait un apprentissage complet du métier, il sera chargé de tous les travaux concernant sa profession et d'apprendre celle-ci à un certain nombre d'enfants placés sous ses ordres. — Les femmes des postulants doivent aimer les enfants, avoir les aptitudes nécessaires pour faire l'éducation et surveiller l'instruction des orphelins, être de bonnes ménagères, capables de faire seules un ménage de 18 à 22 personnes. — Les traitements, qui varient de fr. 800 à fr. 1,000, avec entretien complet, seront fixés par la Commission, d'après les aptitudes des titulaires. — Les inscriptions seront reçues, jusqu'au 28 juillet 1894, par M. E. BILLE, directeur de l'Orphelinat Borel, à Dombresson, qui fera parvenir à chaque postulant un cahier des charges de l'emploi. (N. 659 Ce)

UNE JEUNE FILLE

robuste, de 18 à 20 ans, parlant français, peut entrer de suite chez Mme Möckli, pension alimentaire, Neuveville, pour aider à la cuisine. Bon gage.

Le **Grand Hôtel de Chaumont** demande un sommelier de salle, ainsi qu'une forte et robuste fille de cuisine, bien rétribuée.

534 On demande, pour la campagne et pour le 1er août, une domestique fidèle et sachant bien cuire. Inutile d'envover des certificats, on exige des recommandations spéciales. S'adresser au bureau du journal.

545 On demande, pour de suite, une bonne d'enfants, pas trop jeune, et une fille de cuisine. S'adr. au bureau de la Feuille, qui renseignera.

544 On demande, pour le 1er août, une cuisinière bien recommandée, pour un ménage soigné. Gage : 30 à 35 fr. S'adr. au bureau du journal.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Une jeune institutrice bernoise voudrait faire pendant ses vacances, de septembre à octobre, un séjour dans une famille du canton de Neuchâtel. Elle préférerait une place de volontaire dans un pensionnat de jeunes filles ou aussi dans une famille où elle aurait, en échange de sa pension, à s'occuper des enfants ou même à s'aider dans le ménage. Adresser les offres, par écrit, au bureau de ce journal, sous les initiales C. W. B. 550.

Un jeune homme de 16 à 18 ans, honnête, travailleur et de très bonne santé, désirant apprendre le service de **valet de chambre,** trouverait place dans une famille protestante française, à Lucerne. Adresser les offres de service, avec photographie et copies de certificats, au bureau du journal, sous les initiales R. L. 515.

AVIS DIVERS

Jeune commis pharmacien cherche pension, pour deux mois, dans une bonne famille bourgeoise. Offres sous chiffres K. W., 553, à l'expédition de ce journal.

La Crèche

sera fermée dès le 12 juillet, jusqu'à nouvel avis.

On cherche à louer une **voiture de malade.** Prière d'adresser les offres au Grand Hôtel de Chaumont.

FÊTE CHAMPÊTRE

DE LA

Musique Militaire

Les billets suivants de la tombola de la fête champêtre n'ont pas encore été présentés :

Nos 11, 19, 25, 71, 78, 90, 151, 185, 195, 197, 222, 236, 274, 300, 320, 332, 377, 394, 412.

Les lots peuvent être réclamés, jusqu'au 20 juillet courant, **rue J.-J. Lallemand 9, au rez-de-chaussée, de midi à 2 heures.**

Pension soignée **pour dames.** Jolies chambres au soleil, meublées ou non. S'adr. A. M., poste restante, Neuchâtel.

La Musique Militaire

remercie sincèrement les nombreuses personnes qui ont contribué à l'entière réussite de sa fête champêtre de dimanche dernier.

Société Coopérative

de travaux en Ciments

Vis-à-vis de la Gare de l'Evole

NEUCHATEL

Les soussignés, anciens ouvriers de M. Rychner, entrepreneur, en ville, Caldelari, Induni et Réalini, ont l'avantage d'informer MM. les architectes, entrepreneurs et le public de la ville et des environs, qu'ils viennent de s'établir à Neuchâtel. Ils se recommandent pour tous les travaux concernant leur métier, soit **bétonnage, cimentage, carrelage et autres travaux en tous genres.**

Vente de ciments et chaux.

Travaux prompts garantis et prix raisonnables.

Caldelari, Induni & Réalini.

MISE A BAN

Madame A. de Roulet met à ban la propriété qu'elle possède à la Prise Roulet, territoire de Colombier.

En conséquence, il est rappelé au public qu'il est interdit d'en franchir les limites, d'y circuler et d'y commettre des dégâts.

Les contrevenants seront passibles d'une amende de **deux francs,** sans préjudice des poursuites en dommages-intérêts.

Les parents, tuteurs et maîtres d'apprentissage sont responsables des amendes encourues par leurs enfants, pupilles et apprentis.

Colombier, le 27 juin 1894.

Le mandataire de Mme A. de Roulet,
Ed. REDARD, agent d'affaires.

Mise à ban permise.

Auvernier, le 27 juin 1894.

Le juge de paix,
(N. 656 Ce) J. PERROCHET.

Pension Favarger - Möry

Rue de l'Orangerie 4, 1er étage
— Dîners d'été, à 1 fr. 20, vin à part. —
On peut être servi à part.
Toujours dîners à l'emporté.

Leçons de français, d'allemand, d'anglais et d'italien. Bureau de traduction.

Se recommande,

J.-G. MEYER,
Temple-Neuf 16.

LA BALOISE

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

Capital social, **Fr. 10,000,000.** — *Fonds de garantie,* **Fr. 12,896,367.**
Indemnités payées pour sinistres, de 1863 à 1893, **Fr. 70,084,936.**

PRIMES FIXES ET MODÉRÉES. — CONDITIONS AVANTAGEUSES.

Pour renseignements et la conclusion d'assurances, s'adresser au **Bureau général d'assurances et réassurances, ALFRED BOURQUIN,** *agent général,* **rue du Concert no 2, à Neuchâtel.**

COURS

DE

TRAVAUX MANUELS

pendant les vacances

M. Béguin, instituteur, organise, pour des garçons âgés de 9 ans au moins, deux cours parallèles de cartonnage. Ces cours se donneront pendant les vacances, du 16 juillet au 18 août. Un premier cours, le matin, de 10 h. à 11 1/2 h., tous les jours ouvrables, sauf le jeudi; un deuxième cours, les mêmes jours, l'après-midi, de 3 h. à 4 1/2 h.

Chaque enfant se munit d'une paire de ciseaux un peu forts.

Prix du cours, outillage et matériaux compris, 10 fr.

S'inscrire, avant le 13 juillet, de 11 h. à 12 1/2 h., à l'atelier de M. Béguin, ruelle Dupeyrou 1 (entrée par la cour).

PROMOTIONS

Le magasin de nouveautés

Alfred DOLLEYRES

11, rue des Epancheurs

sera fermé, vendredi 13 courant, jour de la Fête de la jeunesse, dès 2 h. de l'après-midi.

BATEAUX A VAPEUR

Vendredi 13 juillet 1894

si le temps est favorable

COURSES SPÉCIALES

DE

NEUCHATEL au MAIL

à l'occasion de la

FÊTE DE LA JEUNESSE

Les courses des bateaux, du Port à la station du **Mail,** commenceront dès 1 h. 30 de l'après-midi, et seront renouvelées **aussi souvent** qu'il y aura **30 personnes** à transporter.

Pour le **RETOUR,** il sera procédé de la même manière.

Prix des places :

Simple course, Ire cl. —.25. IIme cl. —.15
Aller et retour, » —.35. » —.25

N.-B. — Si le temps est calme, l'embarquement et le débarquement se feront au débarcadère extérieur.

Les billets seront vendus sur le quai et doivent être présentés à l'entrée du bateau.

Le Gérant.

MODES

Tout en remerciant ma bonne clientèle du bienveillant accueil dont elle m'a favorisé, je me permets de l'aviser, ainsi que le public en général, que j'ai transféré mon domicile

3, Place des Halles, 3.

Je me recommande constamment et espère, par des marchandises fraîches, un travail prompt et soigné, ainsi que des prix modérés, mériter toujours davantage la confiance que je sollicite.

E. KUHN, modiste.

Avertissement

Le soussigné prévient le public et tout spécialement les maisons de commerce, qu'il est seul boulanger aux Parcs, et que toute facture ne portant pas exactement son nom sera refusée.

FRANÇOIS CHOLLET, boulanger,
PARCS 12

J. MERMOD

Maison Rougeot, St-Blaise-Marin

se recommande au public de St-Blaise et environs pour le **rhabillage de montres et pendules,** des plus simples aux plus compliquées; travail soigné; prix raisonnables.

Se rend, sur demande, à domicile pour prendre le travail, ainsi que pour remonter les pendules.

M. le Dr Morin, à Colombier, est absent jusqu'à nouvel avis.

On désire trouver une dame se rendant à Louèche-les-Bains, qui voudrait bien se charger, pendant le voyage, de la surveillance d'une fillette de **14 ans.** Départ d'un jour à l'autre. S'adresser au magasin de musique Sandoz-Lehmann.

M. le Dr Ernest de Reynier est absent jusqu'à nouvel avis.

UN ÉTUDIANT

Zurichois cherche, pendant ses vacances, pension dans une famille où il aurait l'occasion de parler français, si possible chez un instituteur ou pasteur d'un village du canton de Neuchâtel. Adresser les offres, avec prix, à M. A. Wolfer, Englisch-Viertelstrasse 8, Zurich V.

LA FEUILLE D'AVIS

de NEUCHATEL

est de beaucoup le journal le plus répandu à Neuchâtel et dans les districts voisins.

La *Feuille d'avis de Neuchâtel* publie plusieurs suppléments par semaine; elle donne un résumé des nouvelles, possède un service de dépêches, et contient de nombreux *faits divers* et *variétés.*

La *Feuille d'avis de Neuchâtel* se trouvant dans toutes les familles, est le journal qui convient le mieux pour les annonces et qui leur assure la publicité la plus étendue et la plus efficace.

PENSION PERNET

ORMONT-DESSUS

Bonne pension. Balcons et galeries. Prix modérés et bonne cuisine. — Chalet de 6 pièces à louer.

Alcide Brandt, tailleur

avise sa clientèle et le public en général qu'il a transféré son domicile **rue du Trésor 7.**

Restaurant du Faucon

Les petits dîners à 2 fr. — vin compris — ont recommencé.

Pension-Famille

RUE POURTALÈS 2

CAFÉ-RESTAURANT

A remettre, pour St-Martin 1894, le **Café du Soleil à Coffrane,** avec grange, écurie, jardin, verger et jeu de quilles.

Conviendrait surtout à quelqu'un qui s'occupe un peu d'agriculture.

S'adr. à Mme M. Perregaux-Gretillat, propriétaire, au dit lieu.

PENSION-FAMILLE Concert no 4. Belles chambres et bonne pension.

ÉTAT-CIVIL DE CORTAILLOD

JUIN 1894.

Mariage.

Etienne-Xavier Ritty, menuisier, Alsacien, et Marie-Louise Henrioud, couturière, Vaudoise; les deux domiciliés à Cortaillod.

Naissances.

20. Marie-Thérèse, à Etienne-Xavier Ritty et à Marie-Louise Henrioud.

26. Jeanne-Lina, à Arnold-Henri Bornand et à Rose-Lina Quellet.

Décès.

20. Henri-Louis Chabloz, charpentier, 72 ans, 3 mois, 15 jours, époux de Marie-Louise Aubert, Vaudois.

---

il faut aussi que nous nous décidions à vendre...

Il y eut une hésitation et un moment de silence pénible.

— Palikare, dit Perrine.

— Tu y avais pensé?

— Si j'y avais pensé! Mais je n'osais pas le dire, et depuis que l'idée me tourmentait que nous serions forcées un jour ou l'autre de le vendre, je n'osais même pas le regarder, de peur qu'il ne devine que nous pouvions nous séparer de lui, au lieu de le conduire à Maraucourt où il aurait été si heureux, après tant de fatigues.

— Savons-nous seulement si nous-mêmes nous serons reçues à Maraucourt. Mais enfin, comme nous n'avons que cela à espérer, et que si nous sommes repoussées, il ne nous restera plus qu'à mourir dans un fossé de la route, il faut coûte que coûte que nous allions à Maraucourt, et que nous nous y présentions, de façon à ne pas nous faire fermer les portes devant nous...

— Est-ce que c'est possible? cela maman. Est-ce que le souvenir de papa ne nous protégerait pas? lui qui était si bon! Est-ce qu'on reste fâché contre les morts?

— Je te parle d'après les idées de ton père, auxquelles nous devons obéir. Nous vendrons donc et la voiture, et Palikare. Avec l'argent que nous en tirerons, nous appellerons un médecin; qu'il me rende des forces pour quelques jours, c'est tout ce que je demande. Si elles reviennent, nous achèterons une robe décente pour toi, une pour moi, et nous prendrons le chemin de fer pour Maraucourt, si nous avons assez d'argent pour aller jusque-là; sinon nous irons jusqu'où nous pourrons, et nous ferons le reste du chemin à pied.

— Palikare est un bel âne; le garçon qui m'a parlé à la barrière, me le disait tantôt. Il est dans un cirque, il s'y connaît; et c'est parce qu'il trouvait Palikare beau, qu'il m'a parlé.

— Nous ne savons pas la valeur des ânes à Paris, et encore moins celle que peut avoir un âne d'Orient. Enfin, nous verrons, et puisque notre parti est arrêté, ne parlons plus de cela; c'est un sujet trop triste, et puis je suis fatiguée.

En effet, elle paraissait épuisée, et plus d'une fois, elle avait dû faire de longues pauses pour arriver à bout de ce qu'elle voulait dire.

— As-tu besoin de dormir?

— J'ai besoin de m'abandonner, de m'engourdir dans la tranquillité du parti pris et l'espoir d'un lendemain.

— Alors, je vais te laisser pour ne pas te déranger, et comme il y a encore deux heures de jour, je vais en profiter pour laver notre linge. Est-ce que ça ne te paraîtra pas bon d'avoir demain une chemise fraîche?

— Ne te fatigue pas.

— Tu sais bien que je ne suis jamais fatiguée.

Après avoir embrassé sa mère, elle alla de-ci de-là dans la roulotte, vivement, légèrement; prit un paquet de linge dans un petit coffre où il était enfermé, le plaça dans une terrine; atteignit sur une planche un petit morceau de savon tout usé, et sortit emportant le tout. Comme, après que le riz avait été cuit, elle avait empli d'eau sa casserole, elle trouva cette eau chaude et put la verser sur son linge. Alors, s'agenouillant dans l'herbe, après avoir ôté sa veste, elle commença à savonner, à frotter, et sa lessive ne se composant en réalité que de deux chemises, de trois mouchoirs, de deux paires de bas, il ne lui fallait pas deux heures pour que tout fût lavé, rincé et étendu sur des ficelles entre la roulotte et la palissade.

Pendant qu'elle travaillait, Palikare attaché, à une courte distance d'elle, l'avait plusieurs fois regardée comme pour la surveiller, mais sans rien de plus. Quand il vit qu'elle avait fini, il allongea le cou vers elle et poussa cinq ou six braiments qui étaient des appels impérieux.

— Crois-tu que je t'oublie? dit-elle.

Elle alla à lui, le changea de place et lui apporta à boire dans sa terrine qu'elle avait soigneusement rincée, car s'il se contentait de toutes les nourritures qu'on lui donnait ou qu'il trouvait lui-même, il était au contraire très difficile pour sa boisson, et n'acceptait que l'eau pure dans des vases propres, ou le bon vin qu'il aimait par dessus tout.

Mais cela fait, au lieu de le quitter, elle se mit à le flatter de la main en lui disant des paroles de tendresse comme une nourrice à son enfant, et l'âne qui tout de suite s'était jeté sur l'herbe nouvelle, s'arrêta de manger pour poser sa tête contre l'épaule de sa petite maîtresse et se faire mieux caresser: de temps en temps il inclinait vers elle ses longues oreilles et les relevait avec des frémissements qui disaient sa béatitude.

Le silence s'était fait dans l'enclos maintenant fermé, ainsi que dans les rues désertes du quartier, et on n'entendait plus, au loin, qu'un sourd mugissement sans bruits distincts, profond, puissant, mystérieux comme celui de la mer, la respiration et la vie de Paris qui continuaient actives et fiévreuses malgré la nuit tombante.

Alors, dans la mélancolie du soir, l'impression de ce qui venait de se dire étreignit Perrine plus fort, et, appuyant sa tête à celle de son âne, elle laissa couler les larmes qui depuis si longtemps l'étouffaient, tandis qu'il lui léchait les mains. *(A suivre.)*

DANS LA LIQUIDATION DE SAISON
Etoffes garanties au lavage, *Cretonnes, Cretonnettes, Foulards, Flanelles, Madapolam, Oxford, Indiennes,* la brache à 17, 27, 33, 45, pour Robes, Blouses et Tabliers. Echantillons promptement franco. Coupons d'étoffes pour Robes, pure laine, par mètre depuis 95 cts.
GŒTTINGER & Cie, Zurich.

NOUVELLES POLITIQUES

France

Le texte définitif du projet de loi contre les anarchistes comprend quatre articles. Le premier défère aux tribunaux correctionnels les délits commis par la voie de la presse. Le deuxième vise la propagande par des moyens quelconques. Le troisième prescrit que l'emprisonnement prononcé contre les délinquants sera subi en cellule, et qu'il sera suivi de relégation obligatoire quand cet emprisonnement dépassera un an. Le quatrième punit d'emprisonnement la publicité des procès anarchistes.

— On dansera le 14 juillet à Paris, c'est entendu. Cette année, comme les autres, des cornets à piston s'installeront aux carrefours de la capitale, sur des estrades en plein vent. Dès le soir du 13 juillet, les Parisiens et les Parisiennes célébreront la prise de la Bastille par des quadrilles et des valses. Il y aura aussi des « retraites de quartier ». Il eût été plus convenable peut-être de sacrifier ces réjouissances. Toutes ces sauteries et tout ce cuivre iront mal avec les drapeaux en berne. Et c'est un peu vite égayer le deuil national, avant la quinzaine révolue. Ainsi pensait-on en haut lieu. Témoin la note adressée d'abord par M. Lépine aux commissaires de police. Mais les petits industriels qui bénéficient des joies de la rue, forains et camelots, cafetiers, marchands d'oublies et de coco ont fait entendre leurs doléances. M. Lucipia a pris en mains leur cause au Conseil municipal, et un avis officieux de la préfecture est venu atténuer la rigueur première. Donc on dansera ; les orphéons d'arrondissement circuleront aux flambeaux, s'ils le veulent. Ce qui marquera le deuil public, ce sera la suppression de la revue et celle des représentations gratuites dans les théâtres subventionnés par l'Etat. En revanche, la ville de Paris — qui décidément est ennemie de la tristesse, — en fera donner dans ses théâtres à elle.

Italie

A la Chambre, on a procédé lundi à une seconde votation, par appel nominal, sur la proposition de M. Crispi tendant à discuter mardi le projet sur le domicile forcé. La proposition Crispi a été approuvée par 218 voix contre 2. Les députés de l'extrême-gauche sont sortis de la salle au moment du vote.

Les radicaux étant rentrés dans la salle, M. Lazzaro a attaqué l'extrême-gauche et a soutenu que la minorité a aussi le devoir de voter. M. Bovio, radical, a expliqué qu'il a personnellement pris part au vote, malgré l'abstention de ses amis ; il estime cependant qu'il était dans l'intérêt du pays de différer la discussion du projet.

La Chambre a approuvé au scrutin secret, par 197 voix contre 43, le projet sur les explosifs, et par 199 contre 41 les délits de presse. Puis la séance a été levée.

Trente-deux députés, appartenant presque tous à l'extrême-gauche, se sont inscrits pour prendre part à la discussion sur le projet sur le domicile forcé. En outre, l'extrême-gauche a déposé quinze ordres du jour. Dans les couloirs de la Chambre, on assure que l'extrême-gauche appliquera le même système pour tous les articles du projet. Quelques députés du centre gauche sont aussi contraires au projet. On croit que la discussion durera jusqu'à samedi.

Afrique

Maroc. — Une grande agitation règne parmi les Kabyles du Riff, à la suite du mécontentement contre le prince Araaf et le pacha Ali. Des feux sont allumés sur les hauteurs pour l'appel aux armes.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

La grève aux Etats-Unis. — Les Chevaliers du Travail, à Chicago, ont résolu une grève générale, à moins que M. Pullman n'accepte de soumettre le différend à un arbitrage.

Cet ordre des leaders s'étendra à toutes les corporations, aux bouchers, boulangers et à tous les hommes employés sur les chemins de fer, et paralysera complètement le commerce de la ville en même temps qu'il coupera toutes les voies de l'alimentation.

On raconte que trente-six hommes de la milice, commandés par le lieutenant Reed, et qui protégeaient un train pour la réparation de la voie ferrée, ont été hués par une foule de cinq mille personnes environ. Le chef des émeutiers a terrassé le lieutenant d'un coup de barre de fer. La foule ayant marché à l'assaut du train, les soldats ripostèrent à coups de baïonnettes et de fusils. Le chef des émeutiers a été tué. La foule grossissant toujours, un lieutenant donna l'ordre de faire reculer le train. Cette retraite eut lieu sous une grêle de projectiles ; la foule se mit à enlever les rails. Elle ne put être dispersée que par une forte escouade de police armée. Une jeune femme a été tuée raide d'un coup de revolver.

Des volontaires ont offert leurs services, qui ont été acceptés. Ils sont sous les armes. Le gouvernement a réquisitionné les voies ferrées de l'« Union Pacific » et du « North Pacific ». Les pompiers sont constamment sur pied pour éteindre des commencements d'incendie qui se déclarent sur plusieurs points de la ville. Plusieurs tentatives ont été faites, sans succès, pour incendier les fabriques de viande de conserve. Chicago est gardé par dix mille soldats, dont cinq mille appartiennent à l'armée régulière. Les présidents des Chevaliers du Travail et du syndicat des employés de chemins de fer ont adressé une lettre au président Cleveland pour protester contre l'intervention du gouvernement dans la grève. Le service postal entre San-Francisco et New-York est désorganisé. Une partie des lettres est perdue.

NOUVELLES SUISSES

Orientalisme. — Le comité du Congrès orientaliste qui aura lieu à Genève du 3 au 12 septembre, publie une première liste de 250 savants de tous pays et d'une cinquantaine de gouvernements, d'Universités et de Sociétés savantes qui ont donné leur adhésion. Les présidents d'honneur sont MM. Frey, président de la Confédération, et Richard, président du Conseil d'Etat de Genève ; les vice-présidents d'honneur et patrons du Congrès, les rois de Suède et de Roumanie, l'archiduc Reinier d'Autriche et le prince Philippe de Saxe-Cobourg-Gotha. Le président du comité d'organisation est M. Edouard Naville, les secrétaires sont MM. Paul Oltramare et Ferdinand de Saussure. Dans le Comité général suisse figurent, de Neuchâtel : MM. Henri Berthoud, Félix Bovet, Gustave Jéquier, Alexandre Perrochet et Charles Piton.

Statistique. — La conférence des statisticiens suisses a eu lieu à Zurich. M. le Dr T. Geering, directeur de l'Office de statistique commerciale à Berne, a présenté un rapport sur l'emploi de la statistique commerciale en vue d'enquêtes économiques générales. Cette statistique montre, par exemple, que le peuple suisse est un de ceux dont la nourriture est la plus substantielle ; la consommation de la viande dépasse même, chez nous, celle des Etats-Unis. Le rapporteur voudrait voir élaborer, pour l'exposition de 1896, un tableau complet de l'existence économique du peuple suisse.

M. le conseiller d'Etat Locher a traité de l'assurance obligatoire du bétail. Après une discussion nourrie, l'assemblée s'est prononcée pour l'obligation.

La question de la date des recensements fédéraux périodiques a été traitée par le Dr Guillaume, directeur du bureau fédéral de statistique, qui ne voit pas de bonnes raisons pour renoncer aux intervalles actuels de dix ans, et propose en conséquence que le prochain recensement ait lieu en 1900. Cette manière de voir a été adoptée. L'assemblée a également voté un amendement de M. le Dr Moser, de Berne, portant que la Confédération et les cantons devront prendre des mesures pour que le recensement de 1900 puisse servir de base à la statistique du 20e siècle aux points de vue les plus divers possibles.

Le congrès s'est occupé encore de la statistique judiciaire, de la statistique des vaccinations, enfin de la comptabilité des communes, question que la conférence de Lugano avait renvoyée à l'examen d'une commission. Le rapporteur, M. Næf, directeur de la statistique cantonale, a proposé que la conférence prît l'initiative de la publication d'un manuel simple et pratique de comptabilité communale. L'assemblée a décidé de demander à sa commission l'élaboration d'un projet plus détaillé.

Le congrès a chargé son comité de prier le département fédéral de l'intérieur de faire faire, au plus tard pour l'exposition nationale de Genève, une enquête statistique sur l'enseignement, et spécialement sur l'école primaire obligatoire. Il a adopté les thèses du Dr Schmid sur l'enseignement de la statistique, ainsi que la proposition de M. Landolt au sujet d'un modèle de budget de ménage.

Missions. — Dimanche a eu lieu dans le temple de Palézieux, et en présence d'une très nombreuse assistance, la réunion des délégués des sociétés missionnaires : mission de Bâle, mission romande, mission morave et missions de Paris. Présidée par M. le pasteur Guye, de Neuchâtel, l'assemblée a entendu avec le plus vif intérêt MM. les missionnaires Paul Berthoud et Ramseyer faire le récit de leurs travaux dans le Transvaal et à la Côte-d'Or. M. Senft, de la mission morave, a également parlé de ses travaux en Amérique et en Asie.

Le soir, dans le temple d'Oron, M. Ramseyer a fait un récit émouvant de sa captivité chez les Achantis.

Conseil fédéral. — MM. Schenk et Lachenal viennent de prendre leur congé annuel.

Vaud. — Un violent orage, qui a éclaté samedi sur les flancs du Jura, le long de la Côte, a fait au Muids une victime dans de singulières et bien tristes circonstances. Des cultivateurs se hâtaient de rentrer du foin avant la pluie ; toute une famille, le père et plusieurs enfants, chargeaient le char. La mère, âgée de 65 ans, sort de chez elle à son tour, malgré les observations de sa fille. Elle veut prendre sa part du travail commun, peu lui importe qu'elle en soit déshabituée. A peine a-t-elle saisi le rateau que l'orage éclate, deux tonnerres résonnent coup sur coup ; au premier, le cheval effrayé fait un brusque écart ; au deuxième, la vieille mère tourne sur elle-même et s'affaisse sur le sol. On croit à un évanouissement, mais le médecin de Begnins, M. Ancrenaz, mandé en toute hâte par l'un des fils, ne put que constater le décès.

Le coup de foudre a atteint le sommet de la tête, brûlé le chapeau, dont il n'a laissé que les ailes, le bonnet, une partie des cheveux, brisé le peigne en petits morceaux, il est ensuite descendu le long de la nuque, puis, passant sur l'épaule, il a gagné le sol par le devant du corps en trouant un des souliers.

Valais. — On dément l'arrestation d'un anarchiste à Martigny.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

GRAND CONSEIL

Séance du 10 juillet.

Le rapport du Conseil d'Etat sur l'érection de l'Hospice cantonal des Incurables, déclare que l'emplacement choisi précédemment sur le territoire de la Commune de Rochefort présente des inconvénients sérieux en ce qu'il ne se prête pas à l'installation d'un hospice du système de colonie-asile ; de plus, l'alimentation d'eau est insuffisante. Le rapport conclut à ce que l'hospice soit établi sur le domaine de Perreux, que son propriétaire est disposé à vendre à l'Etat pour le prix de 90,000 fr., et qui serait alimenté par la conduite d'eau de la Commune de Neuchâtel. A Perreux, l'hospice coûterait 900,000 fr. à un million, tandis qu'il coûterait deux millions à Rochefort.

Au nombre des rapports du Conseil d'Etat indiqués hier, il faut ajouter celui sur l'acquisition, au prix de 100,000 fr., de la forêt du Trembley (280 poses), sauf à en rétrocéder une partie aux Communes de Marin et de Cornaux, disposées à faire cette acquisition.

Le bureau a appelé, en remplacement de M. G. Renaud, M. L.-Eug. Ducommun à siéger dans la commission des prisons de la Chaux-de-Fonds, M. Louis Matthey à siéger dans celle du raccordement Chambrelien-Champ-du-Moulin, et M. G. Courvoisier à faire partie de celle des asphaltes.

Hier matin, le Grand Conseil a nommé M. Louis Ulrich questeur, en remplacement de M. Adrien Robert, nommé secrétaire. Il adopte le décret allouant une subvention de 41,445 fr. pour une entreprise de drainage à Chézard-Saint-Martin, la loi sur les sépultures. Le décret accordant à M. F.-L. Barbezat la concession de la force motrice du Doubs, renvoyé à la commission et au Conseil d'Etat, reviendra le lendemain en discussion.

Les députés socialistes demandent à interpeller le Conseil d'Etat sur la question de savoir s'il estime que les élections générales et complémentaires des 5, 6, 19 et 20 mai, pour le renouvellement du Conseil général de la Chaux-de-Fonds, ont été régulières.

Militaire. — Le département militaire porte à la connaissance des intéressés qu'ensuite du changement d'horaire survenu depuis la publication du tableau militaire de 1894, les recrues d'infanterie du deuxième détachement, habitant le Val-de-Travers, sont autorisées à prendre le premier train du matin, le 16 juillet, elles doivent se rendre en caserne immédiatement après leur arrivée à Auvernier.

Le département militaire suisse a décidé que le cours des répétitions des ambulances 6, 7 et 10, aura lieu à Moudon, au lieu de Payerne, à l'époque indiquée par le tableau, citations personnelles.

Fonds de réserve. — Les versements faits au *Fonds de réserve et de secours institué par la loi sur les communes* se sont élevés pendant le premier semestre de l'exercice 1894 à la somme de *6075 francs*.

Cette somme représente la moitié des finances d'agrégation perçues par les communes ci-après de personnes agrégées et naturalisées ; elle se répartit comme suit :

Neuchâtel, fr. 2,475. — Boudry, fr. 350. — Auvernier, fr. 625. — Couvet, fr. 150. — Travers, fr. 500. — Fleurier, fr. 250. — Cernier, fr. 300. — Les Ponts-de-Martel, fr. 100. — La Chaux-de-Fonds, fr. 1,325. — Total : Fr. 6,075. — Total des sommes versées au 30 juin 1894, fr. 59,425.

Agrégations. — Pendant le second trimestre de l'exercice 1894, il a été soumis à l'approbation du Conseil d'Etat 47 agrégations accordées à des Suisses d'autres cantons.

Ces agrégations ont été faites aux communes ci-après désignées ; les personnes agrégées sont au nombre de 168 et se répartissent comme suit :

Neuchâtel 12, Marin-Epagnier 4, Boudry 13, Cortaillod 13, Colombier 13, Peseux 9, Bôle 2, Rochefort 5, Travers 2, La Côte-aux-Fées 5, Cernier 31, Villiers 3, Fontainemelon 10, Le Locle 19, La Brévine 2, La Chaux-de-Fonds 25. — Total : 168. Le total des agrégations se monte à 4582 personnes.

Locle. — Lundi matin, un garçon de six ans, qui jouait avec quelques camarades, dans le haut d'une grange, au Voisinage, ayant fait basculer une poutre, perdit l'équilibre et tomba au fond de la grange. La pièce de bois le suivit dans sa chute, et l'atteignit violemment à la tête. Le pauvre enfant est mort immédiatement.

CHRONIQUE LOCALE

Sinistre trouvaille. — Hier soir, vers quatre heures, deux enfants ont trouvé, à la sortie d'un canal-égout du quai des Alpes, le corps d'un enfant du sexe féminin.

Transporté immédiatement à la morgue du Mail, on constata que le petit être était âgé d'au moins un mois.

Pavillon de musique. — Ce soir, dès 8 ½ heures, concert donné par l'*Harmonie*.

DERNIÈRES NOUVELLES

Lausanne, 10 juillet.

Le Dr Viquerat, à Moudon, prétend être arrivé à la solution du grand problème de la guérison de la tuberculose.

Sa méthode de traitement consiste, dans les cas aigus, en une petite opération chirurgicale, et, dans les formes chroniques, en injections sous-cutanées.

Espérons que les preuves que M. Viquerat devra donner de sa déclaration viendront confirmer cette bonne nouvelle.

Paris, 10 juillet.

Les bureaux de la Chambre ont nommé mardi leurs commissaires pour l'examen du projet déposé par le gouvernement pour la répression de la propagande anarchiste. Dix commissaires sont favorables, un seul est hostile. Les chiffres des voix des bureaux se répartissent ainsi : 225 pour le projet et 165 contre.

Rome, 10 juillet.

Contrairement aux faux bruits alarmants qui ont couru sur la santé du pape, ce dernier se porte très bien. Il a reçu mardi l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie, qui part en congé temporaire, et Mgr Higuera, auxiliaire de l'archevêque de Santa-Fé-de-Bogota.

Constantinople, 10 juillet.

Un tremblement de terre a causé de grands dégâts à Constaninople. Il y a eu plusieurs morts. La panique régnait en ville, les édifices publics, les banques, la bourse étaient fermés et les habitants sont allés camper hors de la ville. Deux incendies ont éclaté ; les communications télégraphiques ont été interrompues.

New-York, 10 juillet.

On mande de Chicago que la grève s'étend dans l'Est. La circulation des trains est interrompue à Toledo. A Buffalo, le syndicat hésite à proclamer la grève.

— Les grévistes de Californie s'arment de carabines Winchester et obstruent les voies ferrées. Les troupes ont reçu vingt mille cartouches. Le ministre de la guerre a ordonné à toutes les troupes de la marine d'aller à San-Francisco coopérer avec les troupes de terre.

— Une seconde proclamation du président Cleveland ordonne de disperser les attroupements par la force. Les troupes régulières seront renforcées.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'Avis*)

Constantinople, 11 juillet.

Le tremblement de terre a causé la mort de 45 personnes. Nombreux blessés. La secousse a été ressentie dans toutes les Dardanelles.

A Constantinople même, la population est frappée de terreur. Beaucoup de gens prennent leurs dispositions pour aller camper hors de ville. Plusieurs maisons se sont écroulées, les murs du bâtiment de la Banque ottomane sont lézardés.

Washington, 11 juillet.

Le gouvernement est inquiet de l'extension que prend la grève, lors même que les grévistes sont plus calmes.

Chicago, 11 juillet.

Dibb, l'organisateur de la grève, et les principaux membres du Syndicat des employés ont été arrêtés.

Pas de nouveaux désordres. La situation est plus calme, mais la grève s'étend.

Nous rappelons que toute demande de changement d'adresse ou envoi de la FEUILLE D'AVIS à la campagne, doit être accompagnée de la finance de 50 centimes prévue dans notre tarif.

Monsieur et Madame Freiburghaus, à Monruz ; Monsieur et Madame Jules Freiburghaus, aux Fahys ; Mademoiselle Elisa Freiburghaus et son fiancé ; Mademoiselle Julie Freiburghaus, à Saint-Blaise ; Mademoiselle Alvine Freiburghaus, à la Favarge ; Monsieur et Madame Samuel Freiburghaus et leurs enfants, à Morat ; Madame veuve Freiburghaus et ses enfants, à Laupen ; Madame Marie Bonny et ses enfants, à Estavayer ; Monsieur et Madame Helfer, à Avenches ; Mademoiselle Marie Maurer, à Budapest, et les familles Belperrin, à Colombier, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de leur chère fille et sœur,

Marie FREIBURGHAUS,

que Dieu a retirée à Lui lundi le 9 courant, à 6 heures du soir, après une cruelle maladie, à l'âge de 20 ½ ans.

Thessaloniciens I, verset 2.

L'enterrement aura lieu jeudi, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Monruz.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame et Monsieur Eberbach-Falcy, Madame et Monsieur Künzi-Falcy et leurs enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Louis Falcy et leur enfant, à Chicago ; Monsieur et Madame Adrien Falcy et leur enfant, à Oran ; Mademoiselle Dina Falcy, à Göteborg (Suède) ; Monsieur et Madame Léon Falcy et leurs enfants, à Ramsgate (Angleterre) ; Madame veuve Emile Falcy et ses enfants, à Neuchâtel ; les enfants de feu Monsieur Paul Falcy, à Marinette (Wisconsin), et leurs familles, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jérémie-Louis FALCY,

leur bien-aimé père, beau-père, grand-père et parent, que Dieu a repris à Lui aujourd'hui, dans sa 77me année, après une douloureuse maladie.

Neuchâtel, le 9 juillet 1894.

J'ai patiemment attendu l'Eternel, et Il s'est tourné vers moi. Ps. XL, v. 2.

L'Eternel m'a conduit. Gen. ch. XXIV, v. 27.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 11 juillet, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire : Evole 51.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

On ne reçoit pas.

AVIS TARDIFS

MYRTILLES

La Commune de Signau fait des envois tous les deux jours de belles myrtilles, ramassées par les pauvres de la localité, à raison de 40 et 50 centimes le kilo.

En vente au
MAGASIN HORTICOLE
RUE DU TRÉSOR

PROMOTIONS

Jolis bouquets pour fillettes
au MAGASIN HORTICOLE
TRÉSOR 2 bis
E. BOREL-MONTI,
horticulteur.

Bourse de Genève, du 10 juillet 1894

Actions		*Obligations*	
Central-Suisse	—.—	3% féd. ch. de f.	— —
Jura-Simplon.	154 50	3½ fédéral . .	106 25
Id. priv.	—.—	3% Gen. à lots	106 25
N-E Suis. anc.	—.—	S.-O. 1878, 4%	505 50
St-Gothard . .	—.—	Franco-Suisse	485 —
Union-S. anc.	—.—	N.-E. Suis. 4%	519 50
Banque fédér.	—.—	Lomb. anc. 3%	308.75
Union fin. gen.	—.—	Mérid. ital. 3%	263 —
Parts de Sétif.	—.—	Douan. ott. 5%	—.—
Alpines	—.—	Prior. otto. 4%	480 —

Changes à Genève

	Demandé	Offert
France . .	100.05	100.10
Londres. .	25.14	25.19
Allemagne	123.35	123.50

Argent fin au kilo

Londres .	—.—
Hambour	—.—
Francfort	—.—
Esc. Genève 3%	

Bourse de Paris, du 10 juillet 1894
(Cours de clôture)

3% Français .	100.80	Crédit foncier	916 25
Italien 5% . .	76.50	Créd. lyonnais	731 25
Rus. Orien 5%	63.05	Mobilier fran.	—.—
Egy. unif. 4%	516.87	Suez	2825.—
Ext. Esp. 4%	64.62	J. Mobil. esp.	—.—
Portugais 3%	23 25	Chem. Autrich.	—.—
Turc 4% . . .	24.67	Ch. Lombards	—.—
Hongr. or 4%	—.—	Ch. Méridion.	526 25
Actions		Ch. Nord-Esp.	101 25
Bq. de France	—.—	Ch. Saragosse	143 75
Bq. de Paris .	640.—	Banq. ottom. .	615 62
Comptoir nat.	505.—	Rio-Tinto . . .	327 50

ANNONCES

Afin d'éviter des retards assez fréquents, l'administration de ce journal rappelle au public que le terme fatal pour la remise à son bureau des annonces destinées au numéro du lendemain reste toujours fixé à **4 heures du soir.** — *Les annonces d'une certaine étendue doivent nous parvenir, autant que possible, déjà dans la matinée.*

Les avis de décès sont reçus, suivant les circonstances, jusqu'à 8 heures du matin **(dernière heure)** ; *il en est de même des annonces d'un caractère urgent que,* **sur demande seulement,** *nous faisons figurer sous la rubrique « Avis tardifs » (Tarif spécial).*

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie